

Étaient présents : M. – MME BOUTHEMY André - Maire, FOURRAGE Laurent, BOUVIER Michel, NIEZ Sophie, DELALANDE Bruno, JEULAND Stéphane, GENOUEL Angélique, BARON Rémi, DROUILLE Jérôme, BUSSON Françoise. DELAHAIE Meddy, MARTIN Yannick , GEFFRAULT Fernand

Étaient absents : Coraline BOULLERY, GRANDGIRARD Pascal

Secrétaire de séance : Laurent FOURRAGE

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du précédent conseil municipal et demande si il y a des questions, en l'absence de remarques, le compte rendu est approuvé.

1. **FINANCES**

Monsieur Créac'h, trésorier principal, présent les comptes de l'année 2014 de façon synthétique. Il expose la situation financière de la commune et explique les marges de manœuvre possibles :

- les taux d'imposition sont inférieurs à la moyenne départementale, il sera donc possible de les augmenter si besoin.
- il faudra être mesuré dans les investissements des 2 prochaines années de façon à reconstituer la trésorerie qui a été largement sollicitée en 2012 et 2013 lors de la réalisation de gros chantiers en autofinancement (clocher de l'église, rénovation de la salle communale).
- les charges de fonctionnement devront être étudiées de près.
- les emprunts devront être renégociés dans la mesure du possible, sur ce point le nécessaire a été fait.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014- RÉSUMÉ

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET COMMUNE				
Résultats reportés	474 953.23			46 525.19
Opérations de l'exercice	1 073 315.53	1 131 210.21	532 847.90	931 507.68
TOTAUX	1 548 268.76	1 131 210.21	532 847.90	978 032.87
Résultats de la clôture		57 894.68		398 659.78
RÉSULTATS DÉFINITIFS	-417 058.55			445 184.97
BUDGET ASSAINISSEMENT				
Résultats reportés		1 211.05€		5 106.30€
Opérations de l'exercice	20 098.45€	63 327.76€	90 357.88€	88 566.20€
TOTAUX	20 098.45€	64 538.81€		93 672.50€
Résultats de la clôture		43 229.31€		1 791.68€
RÉSULTATS DÉFINITIFS	- €	44 440.36€		3 314.62€

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET LA CHAPELLE 2				
Résultats reportés				265 170.02€
Opérations de l'exercice			265 170.02€	
TOTAUX			265 170.02€	265 170.02 €
Résultats de la clôture				
RÉSULTATS DÉFINITIFS				

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET LES VALLONS				
Résultats reportés				
Opérations de l'exercice	21 057.03€		21 057.03	38 057.03
TOTAUX	21 057.03E		21 057.03	38 057.03
Résultats de la clôture				17 000.00
RÉSULTATS DÉFINITIFS	- 21 057.03€			17 000.00

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET ZONE D'ACTIVITES				
Résultats reportés				
Opérations de l'exercice	31 292.95		31 292.95	49 293.13
TOTAUX	31 292.95		31 292.95	49 293.13
Résultats de la clôture	31 292.95			18 000.18
RÉSULTATS DÉFINITIFS	- 31 292.95			18 000.18

Le Maire, s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble des comptes administratifs tels qu'ils ont été présentés.

Affectation des résultats 2014:

Budget principal

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2013 :

Le résultat de clôture est de:

*417 058.55 euros en déficit d'investissement

*445 184.97 euros en excédent de fonctionnement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2015 :

- une somme de 400 000 EUROS au compte 1068 de la section d'investissement
- une somme de 45 184.97 EUROS au compte 002 de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté
- une somme 417 058.55 EUROS au compte 001 de la section d'investissement

Budget assainissement

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2014 du budget assainissement:

Le résultat de clôture est de:

- *44 440.36 euros en excédent d'investissement
- *3 314.62 euros en excédent de fonctionnement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2015:

- une somme de 30 000 EUROS au compte 1068 de la section d'investissement
- une somme de 14 440.36.05EUROS au compte 002 de la section d'investissement
- une somme de 3 314.62 EUROS au compte 002 de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté

Budget Les Vallons

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2014 du budget:

Le résultat de clôture est de:

- *17 000 euros en excédent de fonctionnement
- * 21 057.03 en déficit d'investissement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2015:

- une somme de 17 000 EUROS au compte 002 de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté
- une somme de 21 057.03 EUROS au compte 001 de la section d'investissement

Budget Zone d'Activités

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2014 du budget:

Le résultat de clôture est de:

- *18 000.18 euros en excédent de fonctionnement
- * 31 292.95 en déficit d'investissement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2015:

- une somme de 18 000.18 EUROS au compte 002 de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté

- o une somme de 31 292.95 EUROS au compte 001 de la section d'investissement

Le conseil municipal approuve également les comptes de gestion établis par le trésorier principal de Vitré comme suit :

- Le compte de gestion du **BUDGET PRINCIPAL** en résultant pour l'exercice 2014 dégage un solde excédentaire égal à la somme de **28 126.42€** se répartissant ainsi :

Un résultat excédentaire de fonctionnement de 445 184.97 €

Un résultat déficitaire d'investissement 417 058.55 €

- Le compte de gestion du **BUDGET ASSAINISSEMENT** en résultant pour l'exercice 2014 dégage un solde excédentaire égal à la somme de **47 754.98€** se répartissant ainsi :

Un résultat excédentaire d'exploitation de 3314.62 €

Un résultat excédentaire d'investissement de 44 440.36 €

- Le compte de gestion du **BUDGET LA CHAPELLE 2** en résultant pour l'exercice 2014 dégage un solde excédentaire égal à la somme de **0 €** se répartissant ainsi :

Un résultat excédentaire de fonctionnement de 0 €

Un résultat déficitaire d'investissement de €

- Le compte de gestion du **BUDGET LES VALLONS** en résultant pour l'exercice 2014 dégage un solde déficitaire égal à la somme de **4 057.03€** se répartissant ainsi :

Un résultat excédentaire d'exploitation de 17 000.00 €

Un résultat déficitaire d'investissement de 21 057.03 €

- Le compte de gestion du **BUDGET ZONE D'ACTIVITE** en résultant pour l'exercice 2014 dégage un solde déficitaire égal à la somme de **13 292.77 €** se répartissant ainsi :

Un résultat excédentaire d'exploitation de 18 000.18 €

Un résultat déficitaire d'investissement de 31 292.95 €

2. **Urbanisme**

a- **Déclassement de voirie allée du jardin**

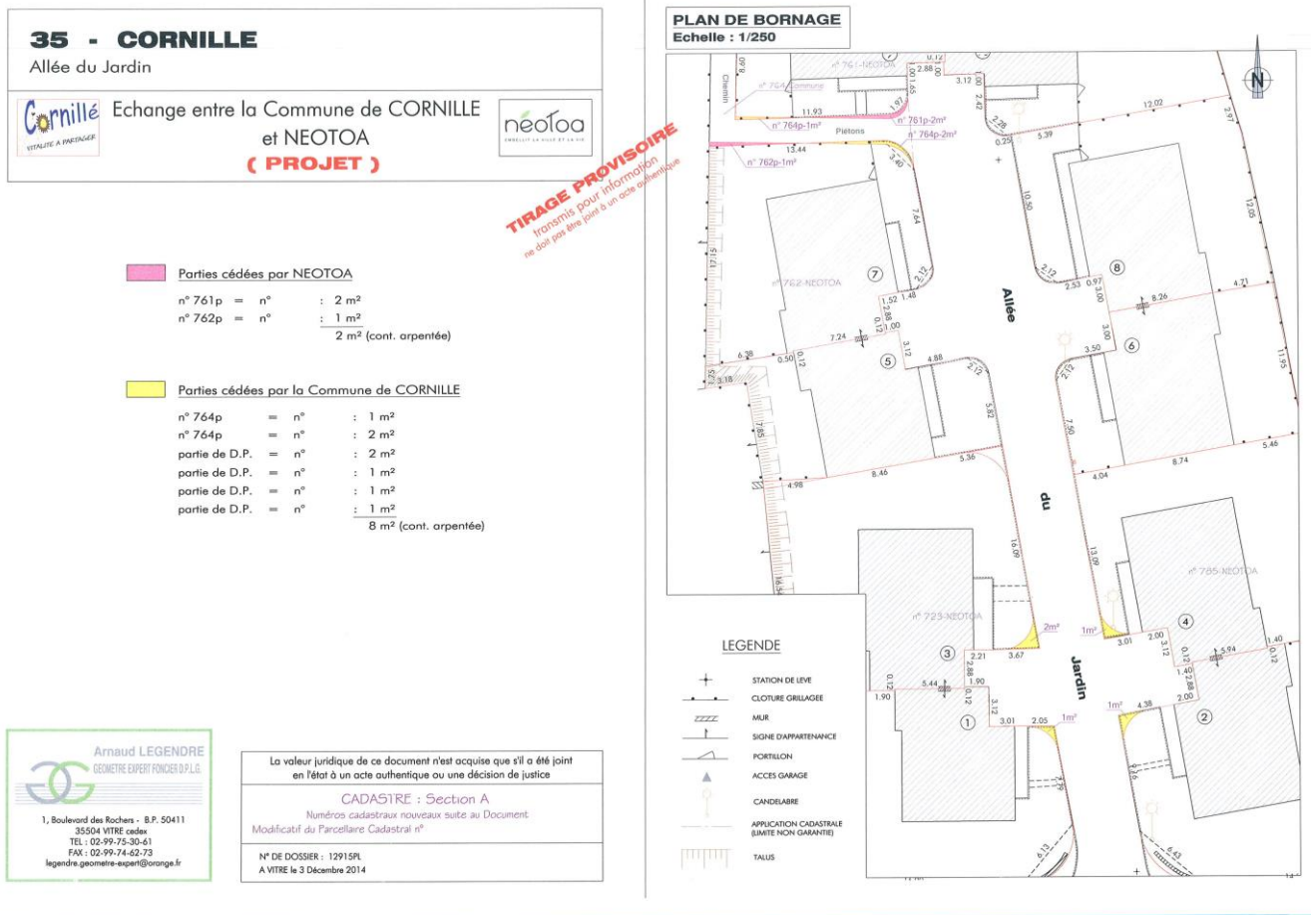
Néotoa, organisme HLM, souhaite vendre une partie de son parc immobilier, notamment les 10 pavillons allée du jardin.

Le plan de bornage établi par le cabinet Legendre, géomètre à Vitré, fait apparaître la nécessité de déclasser une partie du domaine public (8m²) qui seront ensuite échangées avec cet organisme.

Les terrains en question consistent en 6 parties de 1 à 2m² bordant la voie « allée du jardin » aux abords des entrées de garage de certains

pavillons.

Cette voirie communale dessert uniquement les 10 pavillons et est sans issue. Le déclassement des 8m² ne porte aucune atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par cette voie. Aussi il est envisagé de procéder au déclassement sans enquête publique.



3-PROJET D'URBANISATION DE LA PARCELLE ZD 209

Suite au courrier qui a été adressé aux propriétaires des Tilleuls 3 en Février, quatre réponses négatives ont été reçues pour l'aménagement de cette parcelle. Le projet de densification est donc abandonné.

4- TRAVAUX

Mr le maire revient sur la dernière réunion de la commission Lotissements qui s'est tenue le mardi 3 Mars. Le travail du cabinet TECAM suit son cours pour le lotissement d'habitation « les vallons », nous rencontrons quelques difficultés concernant la zone d'activité. En effet, le durcissement des lois sur l'eau entrainerait la mise en place d'une voie

de contournement forte onéreuse pour l'accès et une perte de terrain aménageable par rapport à une bande de recul liée au cours d'eau et au bassin de rétention. Le conseil montre beaucoup d'objections à la poursuite de l'opération et demande plus de précision pour la suite à donner. La prochaine réunion avec le cabinet TECAM est fixée au Jeudi 19 Mars.

5- QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil donne son feu vert pour l'adhésion au groupement de commande de Vitré Communauté.

Les membres du conseil se sont positionnés sur les permanences pour les élections départementales des 22 et 29 Mars 2015.

Syndicat du bassin versant :

A noter un développement des ragondins dans nos campagnes, des cages de piégeage sont disponibles au service technique de la commune.

Des analyses d'eau vont être réalisées en amont du ruisseau de la Bicheptière pour identifier les sources de pollution.

La séance est levée à 21h30